

Description

d'un certain lot de grès et en eau profonde du lit du lac Tiblemont, dans le canton de Parcalis, comté d'Abitibi-Est; transporté au Département des Travaux publics du Canada le 11 Juin 1947 par l'ordre en Conseil Numéro 951.

Ce certain lot faisant partie du lit du lac Tiblemont, dans le canton de Parcalis, comté d'Abitibi-Est, province de Québec, tel qu'indiqué par une ligne rouge sur le plan ci-joint, peut être plus explicitement décrit comme suit:—

Commencant au point "A" sur la ligne des hauteurs ordinaires du lac Tiblemont, lequel point se trouve situé à une distance de 4182 pieds, mesurée suivant une direction N. 45° 47' O. du poteau XII dans la ligne des cantons Parcalis et Vauquelin:

Du point "A", situé dans la ligne des eaux hautes ordinaires du lac Tiblemont, une distance de 54 pieds mesurée en suivant la ligne des eaux hautes ordinaires du lac Tiblemont suivant une direction S. 00° 23' O. au point "B." Du point "B", une distance de 54 pieds mesurée suivant une direction N. 89° 37' O. au point "C." Du point "C", une distance de 54 pieds mesurée suivant une direction N. 00° 23' E. au point "D".

Du point "D", une distance de 54 pieds mesurée suivant une direction S. 89° 37' E. au point "A", le point de commencement qui se trouve situé sur la ligne des hauteurs ordinaires du lac Tiblemont.

Deux bornes ont été placées dans la ligne des eaux hautes ordinaires reliant les points "A" et "B".

Le lot ainsi affecté contient une superficie deux mille neuf cent seize (2916 p.c.) pieds carrés.

Les dimensions de la présente description sont en pieds anglais et les directions astronomiques, le tout plus ou moins.

(signé) Deschenes & Dumas
par C. M. Deschenes

Amos, le 25 Aout 1945

Transcription exacte de la
description accompagnant le
plan de C. M. Deschenes & G.
daté du 25 Aout 1945 à
Amos. P. 2. par C. Dumais
350/1947
E.F. P. 58
VERIFIÉ
C. L.